

# Séance ordinaire du Conseil municipal du 14 décembre 2020 à 19 h 30



**PAUL GERMAIN**

pgermain@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6239



**JOEY LECKMAN**

**District 1** : Secteurs Bon Air,  
Canadiana et Domaine  
Laurentien  
jleckman@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6301



**PIER-LUC LAURIN**

**District 2** : Secteurs des  
Patriarches et Clos-Prévostois  
plaurin@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6302



**MICHEL MORIN**

**District 3** : Secteurs Lesage  
et Mozart  
mmorin@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6303



**MICHÈLE GUAY**

**District 4** : Secteurs Shawbridge  
et Montée Sainte-Thérèse  
mguay@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6304



**SARA DUPRAS**

**District 5** : Secteurs  
des Chansonniers, Brosseau  
et Joseph  
sdupras@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6305



**PIERRE DAIGNEAULT**

**District 6** : Secteurs des  
Lacs Écho, René et Renaud  
pdaigneault@ville.prevast.qc.ca  
450 224-8888, poste 6306

# Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion des affaires financières

## 2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 14 décembre 2020

<b>Déboursés</b>	
Numéro des chèques	Total des déboursés
53275 à 53650	4 133 226,48 \$

<b>Engagements</b>	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
60660 à 60907	168 945,78 \$



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

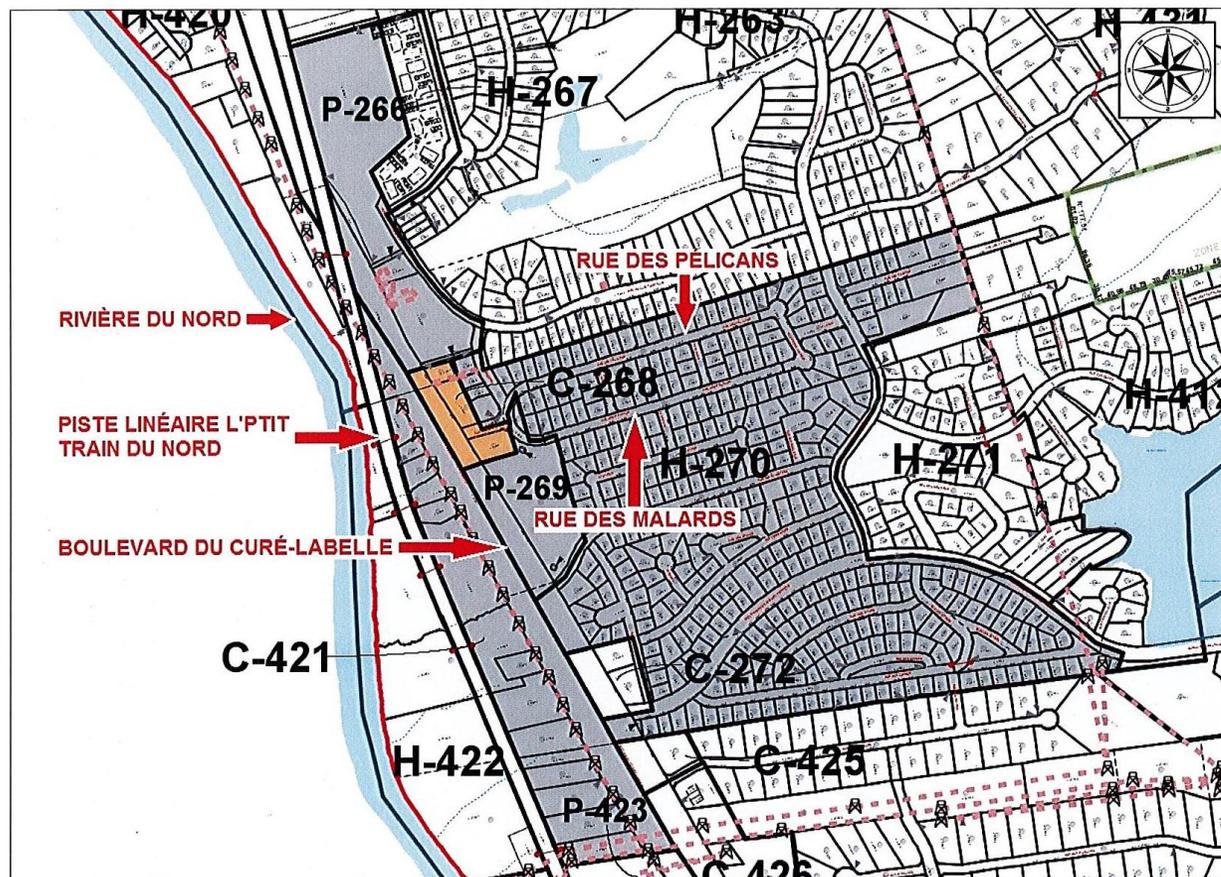
Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion règlementaire

**3.1 Adoption – Règlement numéro 601-70 amendant le Règlement de zonage numéro 601, tel que déjà amendé, afin d'autoriser des usages de la classe d'usage Commerce local (C2) et de la classe d'usage Commerce artériel (C3) dans la zone C-268, d'y édicter des dispositions particulières et une note relative à l'usage P1**



## Description

### Projet de règlement numéro 601-70

Afin d'autoriser des usages de la classe d'usage Commerce local (C2) et de la classe d'usage Commerce artériel (C3) dans la zone C-268, d'y édicter des dispositions particulières et une note relative à l'usage P1

**Zone visée :** C-268

**Zones contiguës :**  
P-266, P-269, H-270 et C-421

## Légende

- Zone visée
- Zones contiguës

Annexe : 2	Plan no :
Échelle : Aucune	Date : 5 octobre 2020

# Gestion règlementaire

**3.2** Avis d'intention d'adopter un règlement relatif au paiement d'une contribution destinée à financer tout ou partie d'une dépense liée à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux

Dépôt du projet de règlement : Séance ordinaire du 18 janvier 2021

Date limite pour être soustrait au paiement de la contribution : 18 janvier 2021 à 16 h 30

**Après le 18 janvier 2021 et jusqu'à l'entrée en vigueur dudit règlement, aucun permis assujetti au paiement de la contribution ne pourra être émis par la Ville, conformément à l'article 145.30 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme***

Type de permis assujettis à cette contribution :

- La construction d'une unité de logement;
- L'ajout d'une unité de logement, excluant les logements accessoires de type garçonnière et de type intergénérationnel;
- Le réaménagement d'un bâtiment en lien avec un changement d'usage, même partiel, consistant dans le passage de l'une des 5 catégories suivantes vers l'usage « Habitation » :
  - Commerce de détail, de restauration ou de divertissement et services personnels;
  - Bureaux d'affaires et services professionnels;
  - Commerce d'hébergement ou de lieu de réunion;
  - Institutionnel;
  - Industrie, commerces en gros, services para-industriels et services automobiles.

# Gestion règlementaire

**3.2** Avis d'intention d'adopter un règlement relatif au paiement d'une contribution destinée à financer tout ou partie d'une dépense liée à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux

Article 145.30 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

*Lorsqu'un avis de motion a été donné en vue d'adopter ou de modifier un règlement prévu à l'article 145.21, ne peut être délivré aucun permis de construction ou de lotissement ni aucun certificat d'autorisation ou d'occupation dont la délivrance, advenant l'adoption du règlement faisant l'objet de l'avis de motion, sera assujettie à la conclusion d'une entente ou au paiement d'une contribution prévue à l'article 145.21.*

*Le premier alinéa cesse de s'appliquer si le règlement faisant l'objet de l'avis de motion n'est pas adopté dans les deux mois qui suivent la présentation de cet avis ou s'il n'est pas mis en vigueur dans les quatre mois qui suivent son adoption.*

Source : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/A-19.1>

# Gestion règlementaire

**3.3** Adoption – Règlement 790 décrétant des travaux d’amélioration et de développement des infrastructures de mobilité durable dans le cadre du plan directeur de mobilité durable et autorisant un emprunt d’un million de dollars

- Emprunt d’un montant de 1 000 000 \$ sur une période de vingt (20) ans pour des dépenses reliées à des travaux d’amélioration et de développement des infrastructures de mobilité durable
- Pendant l’état d’urgence sanitaire, la procédure de tenue de registre de demandes d’approbations référendaires par les personnes habiles à voter est remplacée par un processus de consultation à distance. Les détails de cette consultation à distance seront annoncés dans la section « Tenue de registre » de la page « Avis publics » du site Internet.



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion des affaires juridiques

## 4.2 Acquisition de terrain – Lot 2 225 260 du cadastre du Québec – Autorisation de signature





Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion des contrats

## 5.4 Aménagement de jeux d'eau au Parc des Clos – Appel d'offres public ING-SP-2020-65 – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avec taxes
Construction Ghislain Lavallée inc.	245 824,60 \$
9153-5955 Québec inc.	283 564,27 \$
Installation Jeux-Tec inc.	297 735,81 \$
Les Entreprises Daniel Brûlé inc.	299 899,64 \$
Gestion S. Forget inc.	338 818,68 \$
Les Entrepreneurs Bucaro inc.	409 494,96 \$

# Gestion des contrats

5.5 Traitement des résidus verts et alimentaires – Appel d’offres publics ENV-SP-202079 – Octroi de contrat

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant avec taxes</b>
142975 Canada Ltée (Mironor)	123 276,20 \$
9147-9276 Québec inc.	138 245,94 \$

# Gestion des contrats

## 5.6 Achat d'un conteneur – Demande de prix TP-DP-2020-89 – Octroi de contrat

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant avec taxes</b>
<b>Darcom Innovations inc.</b>	<b>28 456,31 \$</b>

# Gestion des contrats

5.7 Modernisation de la sécurité d'accès aux bâtiments et systèmes d'alarme – Demande de prix  
TP-DP-2020-91 – Octroi de contrat

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant avec taxes</b>
9409-4547 Québec inc.	27 637,12 \$

# Gestion des contrats

## 5.8 Travaux de signalisation – Pont Shaw – Demande de prix TP-DP-2020-92 – Octroi de contrat

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant avec taxes</b>
Signalisation Kalitec inc.	20 235,60 \$
Trafic Innovation inc.	N'a pas soumissionné
Orange Traffic	N'a pas soumissionné

# Gestion des contrats

5.9 Relocalisation des enregistreurs de débordement dans les regards de trop-plein – Octroi de contrat

Soumissionnaires	Montant avant les taxes
Automation R.L.	7 200,00 \$

# Gestion des contrats

**5.10** Fourniture et installation d'un panneau de contrôle pour le compteur d'eau potable rue Mozart – Télémétrie – Octroi de contrat

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant avant les taxes</b>
<b>Automation R.L.</b>	<b>8 400,00 \$</b>



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion des contrats

## 5.18 Acquisition de casques de pompier – Demande de prix INC-DP-2020-95 – Octroi de contrat

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montant avec taxes</b>
Équipements incendies CMP MAYER INC.	12 624,26 \$
Boivin & Gauvin inc.	13 250,87 \$
Aréo-Feu Ltée	15 063,45 \$



Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion de l'urbanisme

**10.2** Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0060 visant une entrée charretière -  
Propriété sise au 892, rue de la Station (Lot 2 531 547 du cadastre du Québec)



# Gestion de l'urbanisme

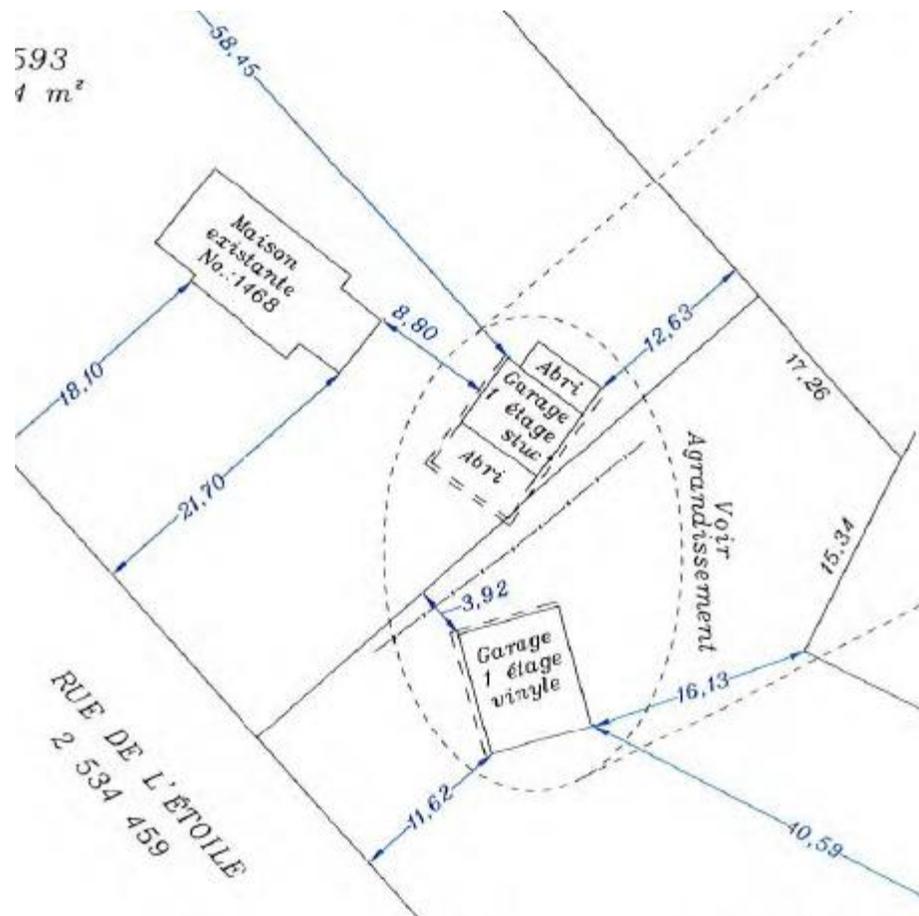
**10.3** Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0083 visant un mur de soutènement en cour avant - Propriété sise au 1218, rue Robert (Lot 2 532 063 du cadastre du Québec)





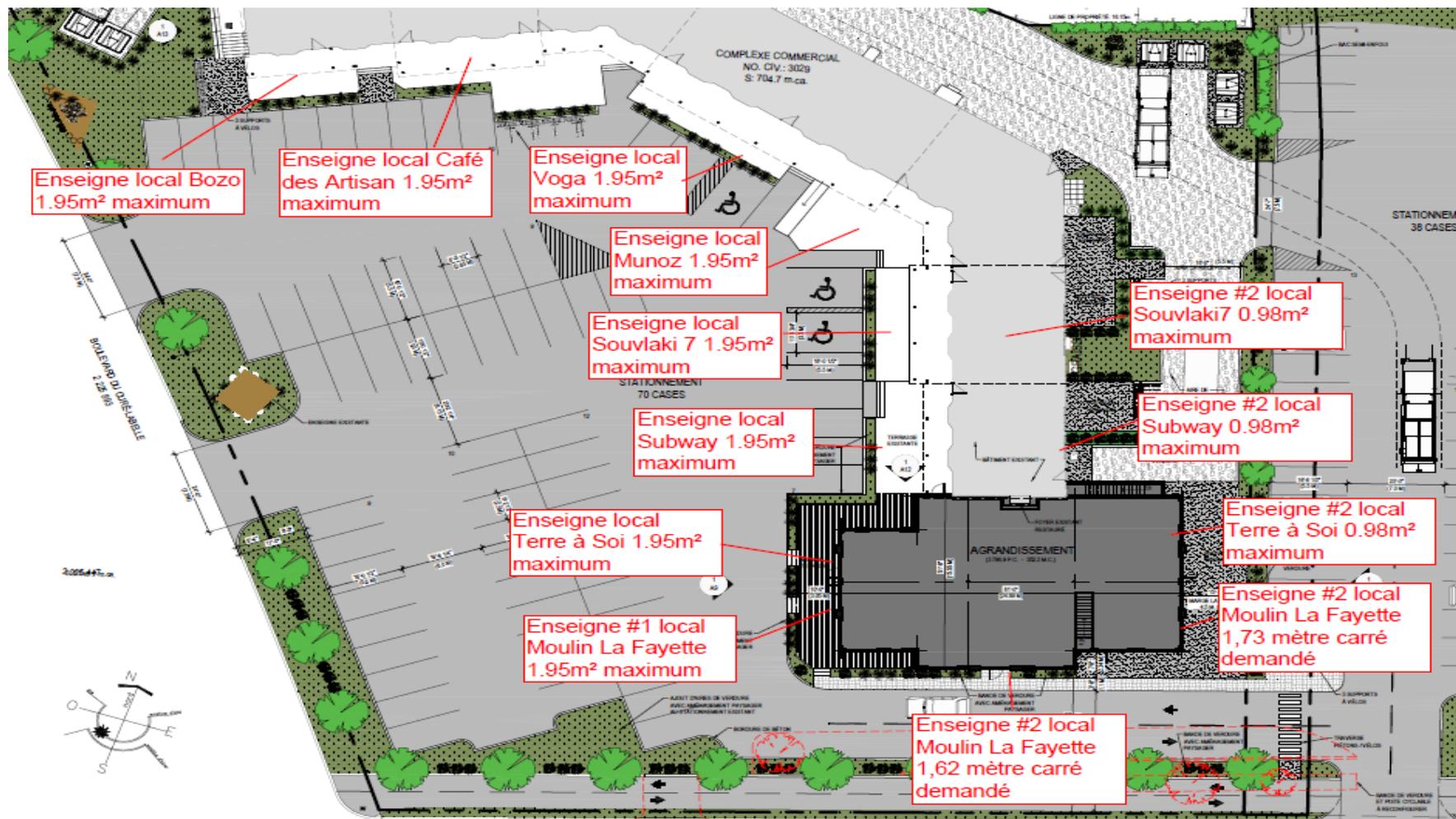
# Gestion de l'urbanisme

**10.5** Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0085 visant un garage privé détaché -  
Propriété sise au 1468, rue de l'Étoile (Lot 2 531 593 du cadastre du Québec)



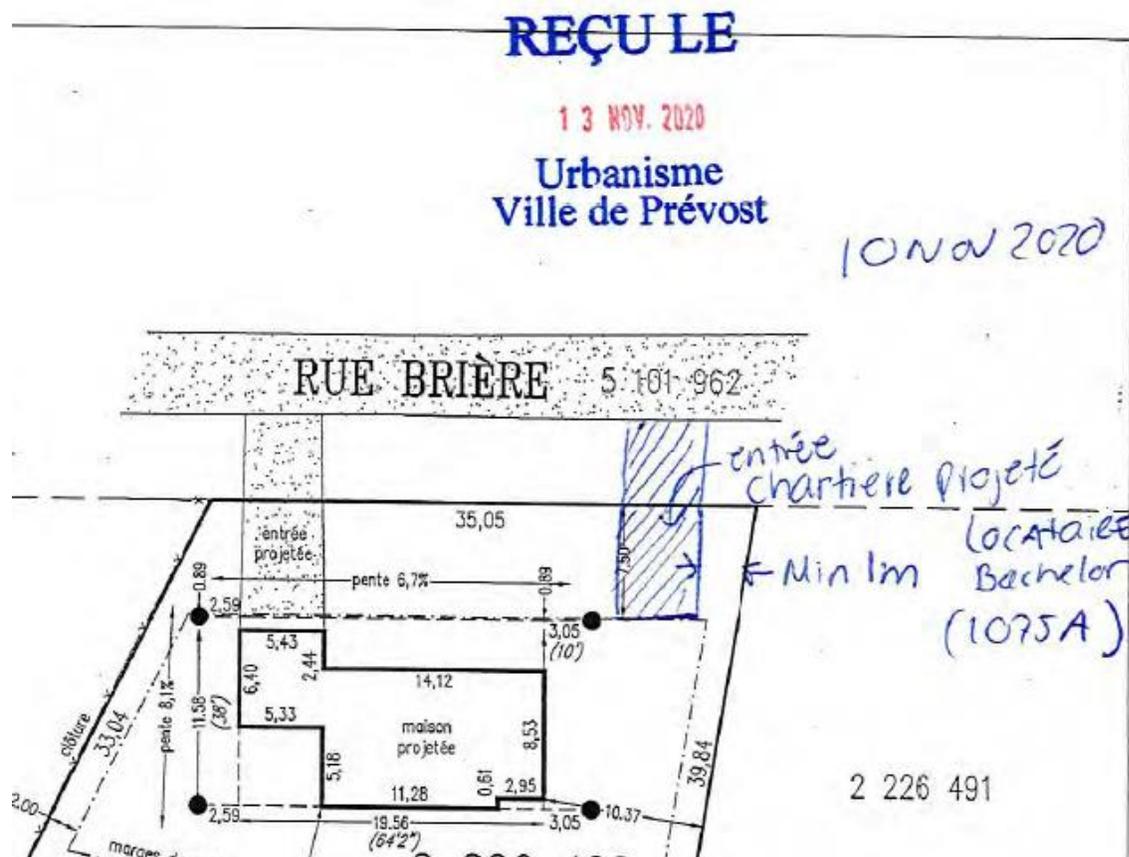
# Gestion de l'urbanisme

10.6 Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0086 visant le nouvel affichage commercial (tous les commerces sur le site) – Propriété sise au 3029, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 265 375 du cadastre du Québec)



# Gestion de l'urbanisme

10.7 Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0088 visant les entrées charretières pour une propriété résidentielle - Propriété sise sur la rue Brière (Lot 2 226 488 du cadastre du Québec)



# Gestion de l'urbanisme

**10.8** Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0089 visant la bande de protection riveraine liée à un milieu humide - Propriété sise au 996, rue de la Voie-du-Bois (Lot 2 531 836 du cadastre du Québec)



# Gestion de l'urbanisme

**10.9** Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0092 visant la superficie des enseignes apposées dans les vitrines – Propriété sise au 2894, boulevard du Curé-labelle, suite 201 (Lot 5 068 979 du cadastre du Québec)



Perforé



Perforé fond blanc



Perforé  
ville.prevast.qc.ca



# Gestion de l'urbanisme

**10.10** Demande de PIA numéro 2020-0091 visant le nouvel affichage commercial – Propriété sise au 2894, boulevard du Curé-Labelle, suite 201 (lot 5 068 979 du cadastre du Québec)

	<p><b>Phaneuf &amp; associés</b> AVOCATS</p>	<p><b>Avocats &amp; Médiation</b></p>
	<p>450-335-0512</p>	

	<p>450-335-0512</p>
	
<p>Avocats</p>	<p>Médiation</p>

Perforé

<p>Avocats &amp; Médiation</p>


	<p>450-335-0512</p>
	

<p>Médiation</p>		<p>Avocats</p>
		



Perforé fond blanc



	<p>Avocats</p>
	

<p>450-335-0512</p>	<p>Médiation</p>
	

Perforé

# Gestion de l'urbanisme

**10.11** Demande de PIA numéro 2020-0093 visant le nouvel affichage commercial (Les Moulins La Fayette) – Propriété sise au 3029, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 265 375 du cadastre du Québec)





Ville de Prévost  
2870, boulevard du Curé-Labelle  
Prévost QC J0R 1T0

Téléphone : 450 224-8888, poste 0

Courriel : [servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca](mailto:servicecitoyen@ville.prevost.qc.ca)

Site web : [www.ville.prevost.qc.ca](http://www.ville.prevost.qc.ca)

Facebook : [www.facebook.com/villedeprevost](http://www.facebook.com/villedeprevost)

# Gestion de l'urbanisme

**10.13** Demande de PIIA numéro 2020-0087 visant les matériaux de revêtement extérieur - Projet intégré commercial (seconde analyse) - Propriété sise au 2985 à 2991, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 333 240 du cadastre du Québec)

## **Modification des matériaux de revêtement extérieur déjà autorisés**

### **Bâtiment abritant un marché d'alimentation Métro, une pharmacie Jean Coutu et un nettoyeur d'Aoust :**

- De brique, modèle Série Contemporary, couleur Espresso
- De pierre, modèle Pierre Lafitt, de couleur nuancé brun Berkeley;
- D'aluminium, modèle Wood Grain, couleur dark national Walnut;
- De panneaux métalliques composites de couleur Minerai de fer 5P6;
- De Panneau de tympan vitré.
- Revêtement de toiture composé de panneaux métallique, modèle Prestige, couleur minerai de fer 5P6.

# Gestion de l'urbanisme

**10.13** Demande de PIIA numéro 2020-0087 visant les matériaux de revêtement extérieur - Projet intégré commercial (seconde analyse) - Propriété sise au 2985 à 2991, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 333 240 du cadastre du Québec)

## **Modification des matériaux de revêtement extérieur déjà autorisés**

### **Bâtiment abritant un Dollarama :**

De brique, modèle Série Contemporary, couleur Espresso

De pierre, modèle Pierre Lafitt, de couleur nuancé brun Berkeley;

D'aluminium, modèle Wood Grain, couleur dark national Walnut;

De panneaux métalliques composites de couleur Minerai de fer 5P6;

D'acier corrugé, couleur Minerai de fer 5P6;

De Panneau de tympan vitré.

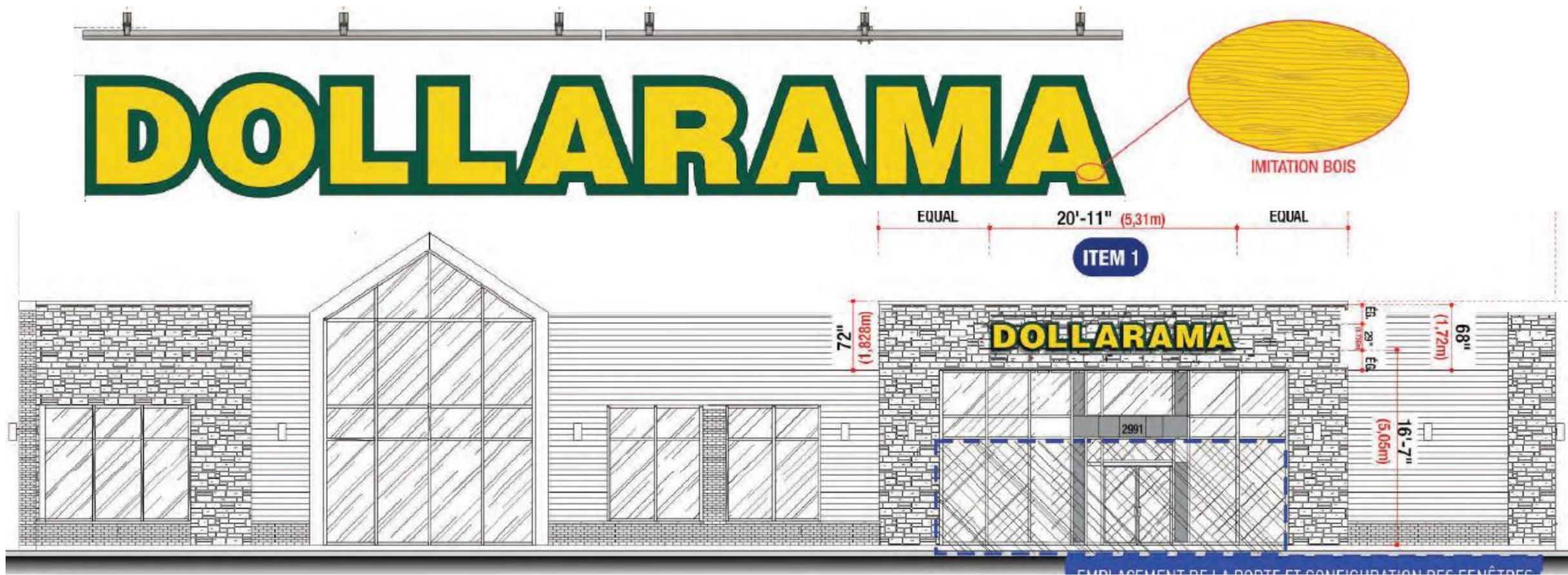
Revêtement de toiture composé de panneaux métallique, modèle Prestige, couleur minerai de fer 5P6

### **Enseigne modulaire :**

- Base du pylône composé de brique, modèle Série Contemporary, couleur Espresso;
- Cadre du pylône composé de panneaux métalliques composites de couleur Minerai de fer 5P6;
- Fond du pylône composé d'aluminium, modèle Wood Grain, couleur dark national Walnut.

# Gestion de l'urbanisme

10.14 Demande de PIIA numéro 2020-0005 visant le nouvel affichage commercial (Dollarama) - Propriété sise au 2991, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 333 240 du cadastre du Québec)



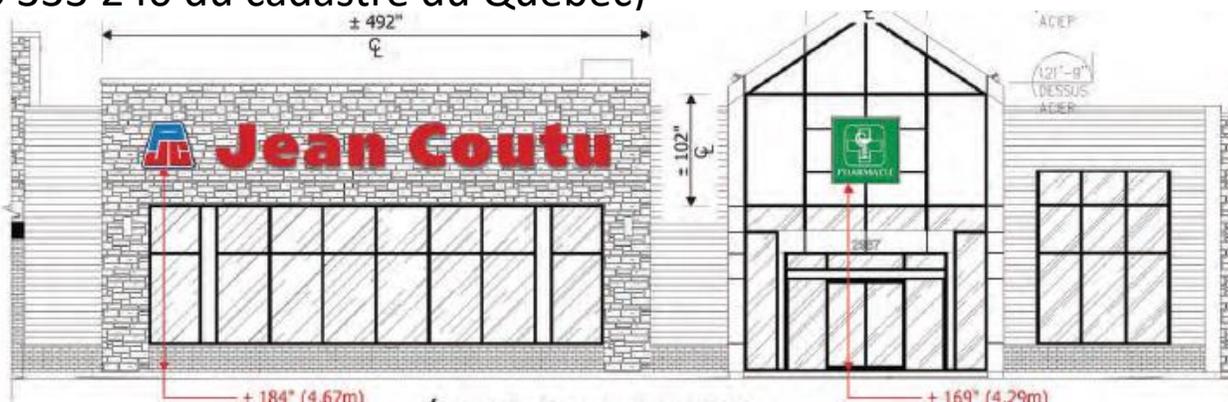
# Gestion de l'urbanisme

**10.15** Demande de PIIA numéro 2020-0090 visant le nouvel affichage commercial (Marché Métro) -  
Propriété sise au 2989, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 333 240 du cadastre du Québec)



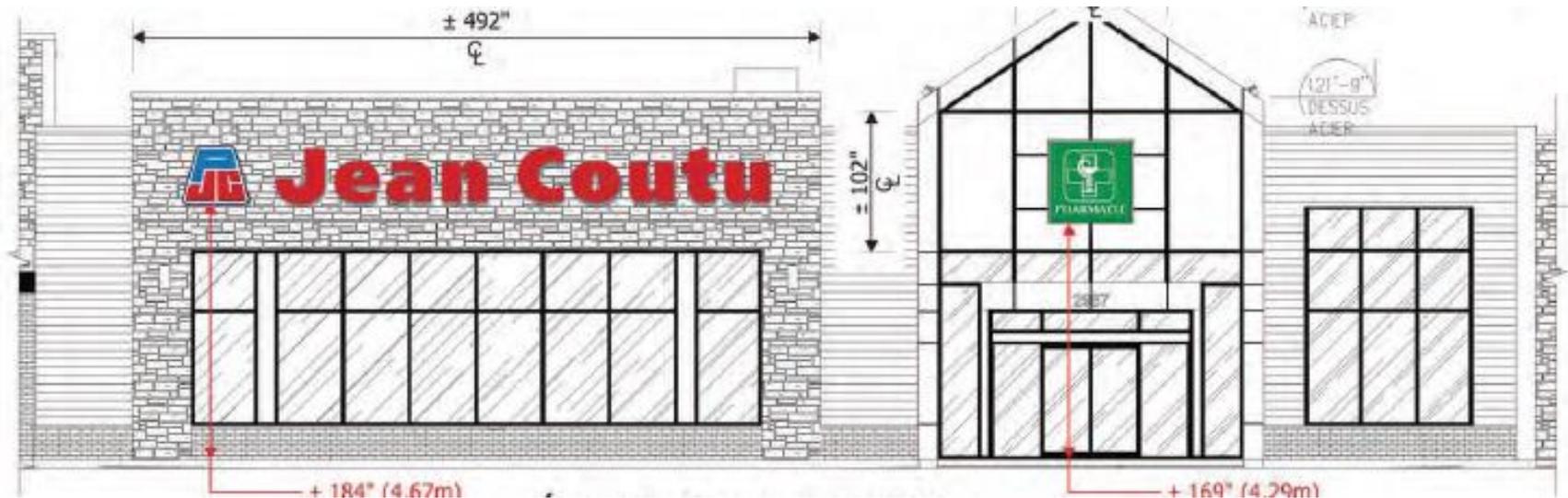
# Gestion de l'urbanisme

**10.16** Demande de dérogation mineure numéro DM-2020-0094 visant un nouvel affichage commercial (Métro, Jean Coutu et local vacant) - Propriété sise au 2985 à 2989, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 333 240 du cadastre du Québec)



# Gestion de l'urbanisme

**10.17** Demande de PIIA numéro 2020-0095 visant le nouvel affichage commercial (Jean Coutu) -  
Propriété sise au 2987, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 333 240 du cadastre du Québec)



# Gestion de l'urbanisme

**10.18** Demande de PIA numéro 2020-0096 visant le nouvel affichage commercial pour l'enseigne modulaire (Dollarama, Métro, Banque Nationale et Jean Coutu) - Propriété sise au 2985 à 2991, boulevard du Curé-Labelle (Lot 6 333 240 du cadastre du Québec)



# Période de questions

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier et indiquer sur quel sujet portera votre question;
- Vous devez vous adresser au maire, en termes polis et ne pas user de langage injurieux ni de propos vexatoires ou diffamatoires;
- Vous devez formuler votre question de manière claire et précise (phrase de type interrogatif);
- Si vous introduisez votre question par un préambule, le faire de manière que celui-ci soit bref et succinct;
- Vous pouvez poser un maximum de deux (2) questions, après quoi le maire peut mettre fin à votre intervention. Vous pourrez bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du Règlement 784

Prochaine séance du Conseil municipal

Lundi 21 décembre 2020 à 19 h 30

Bonne fin de soirée !